

■ **Caisse-maladie et accidents Universa**, à Martigny, CH-035.7.029.964-3, assurer ses affiliés contre les conséquences économiques de la maladie, de la maternité, des accidents, de l'invalidité et du décès, etc..., fondation (FOSC no 136 du 17. 07. 2002, p. 13). Modification de l'acte de fondation: 27. 10. 2006. Organisation: conseil de fondation d'au moins trois membres et organe de révision. [biffé: Organisation: conseil de fondation de 5 à 7 membres et organe de révision]. Statuts également modifiés sur des points non soumis à publication. Personnes et signatures radiées: Mariéthoz, Philippe, de Nendaz, à Nendaz, secrétaire, avec signature collective à deux; Abbet, Jean-Marie, de Vollèges, à Vollèges, membre, avec signature collective à deux. Inscription ou modification de personnes: Piasenta, Pierre-Angel, de Salvan, à Martigny, membre et secrétaire, avec signature collective à deux [précédemment: à Salvan, membre]; Fiduciaire Fernand Emery, à Sierre, organe de révision.

Journal no 1329 du 08.11.2006
(03635462 / CH-035.7.029.964-3)